

Partenaires

Bulletin de
liaison
produit par
le comité
des
responsables
de la
vérification
interne



COMITÉ DES
RESPONSABLES DE LA
VÉRIFICATION
INTERNE

FÉVRIER 2002 • VOLUME 8, N° 1

Bien que l'année 2002 soit déjà entamée, je ne pourrais éditer ce bulletin sans souhaiter à chacun de vous, de même qu'aux êtres qui vous sont chers, une bonne et heureuse année. Je me fais également le porte-parole du conseil d'administration et du secrétariat du Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) pour vous offrir leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que cette année soit remplie de créativité et de prospérité !



Au cours de l'année 2001, nous avons mis en œuvre, entre autres choses, deux outils de travail fort importants : le plan d'action 2001 - 2002 et le plan de communication 2001 - 2002. À la lecture de ce bulletin, vous constaterez que l'an 2002 sera marqué par des événements d'envergure tels les **Grands Prix du CRVI** et la **Conférence internationale francophone 2002 sur l'audit interne et la gestion**. Il s'agira d'occasions propices à l'épanouissement de la profession *vérification interne*. Je vous invite à vous engager afin de vous démarquer au sein de l'Administration publique.

C'est dans cette ligne de pensée que la signature (logo) du CRVI a été remodelée. J'ai eu l'opportunité d'en dévoiler le concept en décembre dernier. D'ailleurs, je vous invite à prendre connaissance de sa signification à la page 19. Les documents produits par le CRVI seront adaptés à cette nouvelle image, y incluant le présent bulletin.

Bonne lecture !

Paul-Henri Matte
Président

SOMMAIRE

Le conseil d'administration 1

Session
d'information 2

Inscriptions
en cours... 4

Assemblée plénière...
19 septembre 2001 8

Assemblée plénière...
4 décembre 2001 11

Plan d'action
en communication
2001-2002 13

Assemblée plénière...
4 décembre 2001 15

La nouvelle
signature 19

Agenda 20

Session d'information...

Le programme de contrôle de gestion et la gestion des risques

Le 16 novembre 2001, le CRVI a tenu une session d'information portant sur le programme de contrôle de gestion et la gestion des risques. Des représentants en vérification interne du ministère du Revenu du Québec, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Régie des rentes du Québec ont présenté, devant une assistance de 63 personnes, les approches et les moyens utilisés dans leur organisation respective, pour l'implantation et le soutien à l'implantation du programme de contrôle de gestion et de la gestion des risques.



Dans l'ordre habituel, Mme Hélène Nobert et M. Serge Bédard (Régie des rentes du Québec), M. Denis Jacques (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale), Mme Mishèle Bérubé (CRVI), M. Pierre Gagné et M. Gérard Lépine (Ministère du Revenu).

Vous pouvez vous procurer les textes des présentations (en format Power Point) auprès du secrétariat du CRVI en téléphonant au 646-3169 ou en transmettant une note à celine.michaud@crvi.gouv.qc.ca et les documents vous seront acheminés par courrier électronique.

Cette activité était une initiative du groupe de travail sur le contrôle de gestion et la gestion des risques coordonné par M. Claude Stevens (ministère des Transports) et M. Roger Langlois (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances). D'autres activités similaires sont prévues au cours de l'année 2002.

Merci aux trois organisations qui ont bien voulu partager leur expérience !

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive



L'activité s'est avérée un grand succès.



M. Roger Langlois, animateur et coordonnateur du groupe de travail, a ouvert la session.



Merci à Mme Diane Drolet (à gauche) et Mme Odette Moreau pour le bel accueil.

Inscriptions en cours...

Les Grands Prix du CRVI – deuxième édition

*Laissez-moi vous donner un petit conseil :
Ne jugez pas vous-mêmes de votre travail,
de vos méthodes, de vos initiatives, de vos
innovations, de votre créativité.
Laissez le jury de sélection s'en charger,
vous pourriez être surpris !*



C'est parti ...

À la mi-janvier 2002, le dépliant d'information sur la tenue de la deuxième édition des Grands Prix a été expédié à tous les responsables de la vérification interne des ministères et organismes gouvernementaux, membres du CRVI. Maintenant, à eux de jouer ! Leur candidature devra être reçue au plus tard le **12 avril 2002**.

Les projets peuvent être présentés dans les trois catégories suivantes : mandat de vérification, rôle conseil et rayonnement de la profession.

Afin de vous guider quant à la nature des catégories, voici quelques pistes.

Catégorie

mandat de vérification

Les travaux réalisés ne manquent sûrement pas. Des mandats pouvaient porter sur la vérification financière d'un fonds spécial ; la vérification de gestion ou d'optimisation d'une unité administrative ; la vérification opérationnelle d'un processus ; la vérification d'un système d'information ou d'une application informatique ; la vérification d'un rapport annuel de gestion, et bien d'autres.

Catégorie

rôle conseil

Les deux dernières années ont été probablement riches en matière de rôle conseil. La *Loi sur l'administration publique* ayant donné une nouvelle orientation à la gestion des deniers publics et à sa reddition de comptes : amélioration des services à la clientèle par la gestion axée sur les résultats. Plusieurs vérificateurs ont été interpellés à cet effet comme spécialistes en matière de risque et de contrôle. Ils ont eu l'occasion de fournir des conseils sur des sujets aussi variés que ceux qui suivent : les services à la clientèle, les indicateurs de rendement, les allègements administratifs, la gestion de risques, la modernisation de la gestion et le programme de contrôle de gestion.

Conditions d'admission

Le projet soumis a été réalisé au cours des deux années financières qui précèdent la date limite au concours et doit être reçu en quatre copies avant 17 h, le **12 avril 2002**.

Le formulaire de présentation de projet est disponible sur le site Internet du CRVI
www.crvl.gouv.qc.ca

La remise des Grands Prix aux lauréats aura lieu le **mercredi 12 juin 2002**

au Pavillon La Laurentienne de l'Université Laval.

www.ulaval.ca/AI/interne/plan/

Grands Prix du CRVI

Deuxième édition

Comité organisateur

Édouard Lavoie
Président
Relations internationales

Mishèle Bérubé
CRVI

Ginette Gougeon
Sécurité publique

Réal Jacques
Placements Québec

Viateur Laplante
Santé et Services sociaux



Catégorie

rayonnement de la profession

La fonction de vérification interne doit continuellement revoir ses pratiques afin de faire face adéquatement aux changements en management. Elle doit également toujours mieux se faire connaître afin que l'organisation puisse apprécier sa valeur ajoutée.

Le CRVI fait beaucoup de travail en ce sens et c'est grâce aux personnes qui s'impliquent.

Si vous avez dirigé, coordonné un groupe de travail du CRVI ou participé à un tel groupe, ou encore animé un atelier de formation, rédigé un article, une opinion, un point de vue dans un journal sur la fonction de vérification interne, votre expérience a sûrement contribué au rayonnement de la profession de la vérification interne en milieu gouvernemental. Décrivez et partagez votre expérience.

Ce concours s'adresse à toute personne ou équipe d'une unité de vérification interne qui est membre du CRVI. Le formulaire de présentation de projet est disponible en fichier Word à partir du site Internet du CRVI (<http://www.crvi.gouv.qc.ca/>). Vous pouvez également le demander au secrétariat du CRVI en téléphonant au 646-3169.

Le jury de sélection attend votre projet.

Édouard Lavoie, ca
Ministère des Relations internationales

Inscriptions en cours...

Conférence internationale francophone 2002



Le conseil d'administration de la Conférence internationale francophone 2002

Première rangée, de gauche à droite
*Mme Mishèle Bérubé, M. Michel Paré,
Mme Lucie Roy et M. Alain Chassé*

Deuxième rangée, de gauche à droite
*M. Pierre Voyer, M. Raynald Noël,
M. Gilles Huard, M. Paul-Henri Matte
et M. Serge Giguère*

Les 6, 7 et 8 octobre 2002, aura lieu à l'hôtel Hilton Québec un événement d'envergure *La Conférence internationale francophone 2002 sur l'audit interne et la gestion*. On y attend quelque 300 personnes en provenance du Québec, de l'Europe, de l'Afrique et d'autres régions. Une brochette de conférenciers de renom traitera, sous différents aspects, du **défi de la performance**. Que vous œuvriez en vérification interne ou dans d'autres domaines de gestion, si vous êtes intéressés par cette thématique, vous êtes les bienvenus !

Question de vous mettre l'eau à la bouche, je vous invite à consulter le programme préliminaire sur le site Internet de la Conférence www.conferencequebec.com et, par la même occasion, vous pourrez vous procurer les formulaires d'inscription.

Je rappelle que cette importante activité est parrainée par le Comité des responsables de la vérification interne (CRVI), l'Institut des vérificateurs internes – section de Québec (IVIQ) et l'Union francophone de l'audit interne (UFAI).

Le 22 octobre 2001, j'avais la chance de faire partie de l'équipe stratégique composée de membres du conseil d'administration et du comité organisateur, déléguée pour rencontrer, à Paris, des représentants de l'Institut français des auditeurs consultants internes (IFACI).

En plus des échanges inhérents à la profession, il va sans dire que des documents promotionnels de la Conférence leur ont été remis. Lors de cette rencontre, nous avons obtenu l'assurance de leur participation à la Conférence, en octobre 2002.

Objectifs de la Conférence

- Comprendre les éléments qui caractérisent les organisations performantes ;
- Aborder la performance sous les angles de la gouvernance, de la gestion des risques, du capital humain et du changement ;
- Identifier la contribution de l'audit interne à l'organisation ;
- Découvrir diverses approches par le biais de présentations et d'ateliers thématiques ;
- Analyser de nombreux cas pratiques et concrets.

Prix reconnaissance

La Conférence internationale francophone 2002 en audit interne et en gestion sera l'occasion d'échanger nos connaissances et nos expériences dans plusieurs domaines.

Cet événement permettra également de rencontrer des leaders qui ont influencé de façon importante la profession d'auditeur interne.

Le Comité organisateur de la Conférence veut souligner, de façon toute particulière, la contribution des personnes qui, par leur savoir-faire et la qualité de leur travail, ont contribué au rayonnement et au développement de la profession dans le milieu francophone.

Suite à cette rencontre, nous nous sommes rendus à Casablanca afin de participer à la Conférence 2001 dont le thème était *La gestion des complexités*. Nous avons eu l'occasion de nous approprier de bonnes pratiques développées par des organisations étrangères et les intégrer dans notre travail quotidien. Il s'est agi également d'un moment fort propice à la promotion de la Conférence 2002.

Je profite de cette tribune pour remercier, au nom du comité organisateur de cet événement, l'Institut des vérificateurs internes – section de Montréal de nous faire profiter de son expertise dans cette démarche.

Nous vous attendons en grand nombre !

Paul-Henri Matte
Président



Assemblée plénière... 19 septembre 2001

Le nouveau règlement sur les contrats gouvernementaux



Conférencier invité

M. Jacques Lafrance, secrétaire associé aux Marchés publics, au Secrétariat du Conseil du trésor

Le nouveau Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2000. La réglementation vise, entre autres à :

- simplifier les règles et les processus d'acquisition ;
- assurer l'équité et la transparence du processus d'acquisition ;
- favoriser la conclusion des contrats forfaitaires ;
- accroître la responsabilité et l'imputabilité des ministères et des organismes ;
- favoriser une plus grande utilisation des nouvelles technologies.

Ainsi, la réglementation sur les contrats prévoit que le sous-ministre ou le dirigeant d'un organisme doit donner son autorisation dans un certain nombre de situations concernant la gestion des contrats et, annuellement, les ministères et les organismes doivent faire rapport de ces cas

au Secrétariat du Conseil du trésor dans les 60 jours suivant la fin de l'exercice financier (article 178 du règlement). Le Conseil du trésor a également approuvé les modalités de présentation de ce rapport le 19 décembre 2000 (C.T. 195725).

M. Lafrance a présenté le nouveau règlement et les circonstances qui ont mené à son instauration. Il a expliqué les enjeux pour les ministères et les organismes et les attentes en matière de reddition de comptes (contenu et processus). De plus, M. Lafrance a fait un bilan de la première année de mise en œuvre du règlement.

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive

Assemblée plénière... 19 septembre 2001

Quelques participants bien attentifs !



Dans l'ordre habituel, M. Christian Boivin, M. Pierre Gagné, Mme Louise Bergeron et M. Jacques Turcotte.



Dans l'ordre habituel, M. Jean Labbé, M. Maurice Sénécal, M. Jacques Dumas et M. Viateur Laplante.



Dans l'ordre habituel, M. Denis Jacques, M. Serge Cardinal et M. Paul-Henri Matte.

Présentation

du plan d'action 2001-2002 et des priorités de travail du CRVI

Le président, M. Paul-Henri Matte, a présenté le plan d'action final 2001 - 2002 de même que les actions déjà entreprises pour atteindre les objectifs liés aux grandes orientations :

- bâtir une image positive et crédible de la vérification interne en faisant connaître la valeur ajoutée de l'exercice de son champ de compétence ;
- assister les unités de vérification interne en concourant au développement de leur expertise dans les dossiers prioritaires liés à leur champ de compétence ;
- viser une gestion efficace du CRVI.

Le président a également fait le point sur les travaux inhérents à la Conférence internationale francophone 2002 de même qu'à ceux de la deuxième édition des Grands Prix du CRVI.

Les membres ont profité de cette occasion pour se regrouper au restaurant Le Pailleur afin de poursuivre les conversations, échanger des idées et partager des expériences.

Assemblée plénière... 19 septembre 2001

Hommages

M. Maurice Sénécal, directeur de la vérification interne à la Sûreté du Québec, était membre actif du CRVI depuis octobre 1996. Tout d'abord comme administrateur au sein du conseil d'administration, il a été élu vice-président en février 1997.

M. Sénécal a accepté, en septembre 2001, une affectation à la Direction des ressources financières où il agit toujours comme directeur.

Lors de l'assemblée plénière, le président du CRVI, M. Paul-Henri Matte, a profité de cette occasion pour le remercier du travail accompli au sein du CRVI.

Le président a invité ses confrères et amis, M. Jacques Dumas et M. Alain Chassé, à lui témoigner leur appréciation.

Dans la foulée de ces beaux témoignages, le président du CRVI a fait remarquer aux participants que, plus souvent qu'autrement, on oublie de remercier les personnes qui, par leur travail assidu, participent au succès d'une organisation.

Il faut sortir des sentiers battus et, pour ce faire, il a rendu hommage à Mme Céline Michaud pour son excellente collaboration. Mme Michaud travaille au secrétariat du CRVI depuis septembre 1991.

Impliquée, dévouée et fiable, voici ce qui ressortait de l'allocation prononcée par M. Paul-Henri Matte, président du CRVI, à l'égard de Mme Céline Michaud. C'est avec plaisir qu'il lui remettait un petit cadeau souvenir.

Mille fois merci Céline !

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive



Assemblée plénière... 4 décembre 2001



Dans l'ordre habituel, M. Claude Stevens, M. Paul-Henri Matte, M. François Giroux, Mme Mishèle Bérubé, M. Claude Gauthier et M. Jacques Dumas.

Les allègements du **cadre légal et réglementaire en matière de ressources humaines**

Conférencier invité

M. François Giroux, secrétaire associé au personnel de la fonction publique, au Secrétariat du Conseil du trésor.

Les unités de vérification interne, en tant que conseillères aux autorités et aux gestionnaires de leur organisation, ont un rôle important à jouer dans ce secteur afin d'aider les ministères et les organismes à bien s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités.

La nouvelle *Loi sur l'administration publique* est venue alléger le cadre légal et réglementaire au regard de la gestion des ressources humaines. De plus, une entente de gestion entre un ministère ou un organisme et le Conseil du trésor, peut ajouter des allègements supplémentaires en matière de ressources humaines. Une reddition de comptes interne et externe pourra être exigée, le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme demeurant imputable.

M. Giroux a présenté à l'assistance les principaux allègements dorénavant possibles et les exigences qui en découlent en termes de reddition de comptes. Il a fait un bref bilan de l'application de la loi depuis sa mise en vigueur, en octobre 2000.

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive

Assemblée plénière... 4 décembre 2001

À l'ouverture de l'assemblée, les membres ont accueilli chaleureusement Mme Louise Plante à titre de nouvelle administratrice du conseil d'administration du CRVI. Cette dernière a accepté de pourvoir le poste d'administrateur laissé vacant par M. Maurice Sénécal, en septembre 2001.

Le conseil d'administration 2001 - 2002

Le président, M. Paul-Henri Matte, a remercié, au nom de l'assemblée, M. Maurice Sénécal pour le travail réalisé au sein du conseil d'administration du CRVI et Mme Louise Plante qui a accepté ce nouveau défi.

La nouvelle équipe formée, le président a présenté, entre autres, le plan de communication du CRVI pour 2001 - 2002 et ses principales actions déjà entreprises (pages suivantes).

L'assemblée plénière fut couronnée par le cocktail du temps des fêtes qui se veut l'occasion d'exprimer, de façon tangible, notre reconnaissance aux personnes qui, de près ou de loin, contribuent à l'avancement des travaux du CRVI.

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive



Dans l'ordre habituel, M. Marc Laurin, vice-président (ministère des Ressources naturelles) ; M. Claude Stevens, administrateur (ministère des Transports) ; Mme Louise Plante, administratrice (Hydro-Québec) ; M. Paul-Henri Matte, président (Régie des rentes du Québec) ; M. Roger Langlois, administrateur (Régie de l'assurance maladie du Québec) ; Mme Mishèle Bérubé, directrice exécutive (Comité des responsables de la vérification interne) ; M. Alain Chassé, président sortant (ministère de la Famille et de l'Enfance) ; M. Jacques Dumas, administrateur (Commission des normes du travail).

Plan d'action en communication

2001-2002

Comité des responsables

de la vérification interne

La valeur ajoutée de la vérification interne dans l'administration publique québécoise

Les acteurs clés

- Les membres du CRVI et, par extension, le personnel professionnel de leur unité administrative, lorsqu'il y a lieu.
- Les sous-ministres, les dirigeants d'organismes publics, les gestionnaires des ministères et des organismes.
- Les organismes centraux : le ministère du Conseil exécutif, le Secrétariat du Conseil du trésor, le ministère des Finances et le Contrôleur des finances.
- Le Vérificateur général du Québec.
- Les partenaires concernés par le domaine de la vérification interne (IVIQ, IVIM, APVCSI) et les partenaires qui s'intéressent aux différentes facettes de la gestion (CDGA, AGRMQ, CRISP, CCGP, GAGF, GRAEP, GPS, ...).

Les trois axes de communication

- Promouvoir le CRVI en ajustant son image au contexte actuel.
- Démontrer la valeur ajoutée de la vérification interne en mettant en évidence la compétence et le savoir-faire de ses membres dans le nouveau cadre de gestion gouvernementale.
- Utiliser davantage les nouvelles technologies afin de faciliter les communications.

Axe de communication 1 :

Promouvoir le CRVI en ajustant son image au contexte actuel.

<ul style="list-style-type: none"> • Modifier l'image et la présentation des documents produits et diffusés par le CRVI. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	Déc. 2001 à sept. 2002
<ul style="list-style-type: none"> • Maximiser les retombées des Grands Prix du CRVI auprès des acteurs clés. RESPONSABLE : M. Édouard Lavoie 	Juin 2002
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le bulletin PARTENAIRES est un véhicule efficace de promotion et porte le thème « La valeur ajoutée de la vérification interne ». RESPONSABLES : Président et directrice exécutive 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Rayonnement international du CRVI : <ul style="list-style-type: none"> - Coparticipation à la Conférence internationale francophone 2002, promotion de l'événement. RESPONSABLES : Président et Lucie Roy - Établir des liens avec les institutions d'autres juridictions qui poursuivent des objectifs similaires au CRVI. RESPONSABLES : Président et directrice exécutive. 	Oct. 2002
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir quatre assemblées plénières par année et y favoriser les échanges entre les participants. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	Selon le calendrier
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres individuelles ou par petits groupes, afin de favoriser les échanges entre les membres. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	Selon les sujets
<ul style="list-style-type: none"> • Établir un contact privilégié avec les nouveaux membres et transmettre la documentation appropriée. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le dynamisme par un réseautage sur les sujets de l'heure. RESPONSABLES : Membres du CRVI 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en évidence les « success stories » des unités de vérification interne : projets innovateurs, façons de faire nouvelles, dynamisme démontré. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	En continu Grands Prix CRVI
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer des sous-ministres et des dirigeants d'organismes pour connaître leurs attentes vis-à-vis la vérification interne et promouvoir ce champ d'expertise. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Se concerter avec nos partenaires afin de renforcer le message de la valeur ajoutée de la vérification interne. RESPONSABLE : Conseil d'administration 	En continu

Axe de communication 2 :

Démontrer la valeur ajoutée de la vérification interne en mettant en évidence la compétence et le savoir-faire de ses membres dans le nouveau cadre de gestion gouvernementale.

<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les responsables de la vérification interne à promouvoir leur compétence et leur savoir-faire dans leur organisation respective. RESPONSABLE : CRVI 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Informer les membres de l'évolution du nouveau cadre de gestion afin qu'ils puissent s'adapter en conséquence. RESPONSABLES : Conseil d'administration, directrice exécutive et CRVI 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Maximiser les communications entre les membres (ateliers, réseautage...) concernant des aspects spécifiques de la fonction contrôle : la validation des rapports annuels de gestion, les plans de contrôle, la gestion des risques, la sécurité informatique, etc. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en évidence les réalisations du CRVI et de ses membres particulièrement lorsqu'il s'agit du nouveau cadre de gestion gouvernementale. RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	En continu
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le guide de validation des rapports annuels de gestion des ministères, des organismes et des agences. RESPONSABLE : CRVI 	2001-2002
<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les partenaires pour la promotion des outils reliés à la « fonction contrôle » par le biais de la formation, des revues corporatives... RESPONSABLES : Conseil d'administration et directrice exécutive 	Selon le sujet

Axe de communication 3 :

Utiliser davantage les nouvelles technologies afin de faciliter les communications.

<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le site Internet du CRVI pour qu'il se compare à des sites qui se démarquent par leur capacité à utiliser les avantages de la technologie : information complète et structurée, accès à des réseaux, inscription à des activités, forum documentaire ... RESPONSABLES : Marc Laurin et directrice exécutive 	2002
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir une section du site pour faciliter les échanges avec les partenaires : calendrier des activités, répertoire des membres, ... RESPONSABLE : Marc Laurin 	2002-2003

Rétroinformation

<ul style="list-style-type: none"> - Décompte des consultations dans l'intranet. - Examen des commentaires et suggestions reçus. - Niveau de participation aux activités. - Satisfaction des participants aux activités. - Sondage sur la perception du degré de réalisation de la stratégie de communication auprès des acteurs clés. RESPONSABLE : Secrétariat du CRVI 	En continu
---	------------

Assemblée plénière... 4 décembre 2001



« Les Grands Prix québécois de la qualité reconnaissent les efforts accomplis par les entreprises privées et les organismes publics dans la quête de la qualité. Ces prix, gérés par le ministère de l'Industrie et du Commerce et le Mouvement québécois de la qualité, soulignent le travail des organisations qui réussissent à appliquer les principes de la qualité totale à tous les aspects de leurs activités et qui obtiennent des résultats remarquables. »

Évaluation

de la qualité et de la performance d'une organisation

Conférencier invité

M. Guy Morneau, président-directeur général, Régie des rentes du Québec

M. Morneau a renseigné les participantes et les participants de la démarche qualité qui a fait en sorte que la Régie des rentes du Québec soit lauréate des Grands Prix québécois de la qualité - 2001 :

- engagement soutenu de la haute direction ;
- engagement progressif du personnel ;
- communications internes ;
- mise en place d'une approche client ;
- amélioration des processus ;
- gestion par processus d'affaires ;
- indicateurs de qualité et de performance ;
- registre des améliorations ;
- benchmarking ou balisage ;
- programme d'assurance qualité ;
- activités de reconnaissance.

Assemblée plénière... 4 décembre 2001

Le président du CRVI, M. Paul-Henri Matte, remettant une plaque souvenir à la Régie des rentes à titre de récipiendaire des Grand Prix québécois de la Qualité édition 2001.



Quelques participantes et participants



Dans l'ordre habituel, Mme Louise Bergeron, M. Jacques Dubois, M. Viateur Laplante, Mme Francine Asselin, M. Patrick Voyer et M. Serge Cardinal.



Dans l'ordre habituel, M. Simon Blouin-Tremblay, M. Pierre Bédard, M. André Gervais et M. Jean Labbé.

Assemblée plénière... 4 décembre 2001

Hommage

Vingt-cinq ans de service en vérification interne,
ça se souligne !

Reconnu pour son professionnalisme et son engagement, M. Viateur Laplante, directeur de la vérification interne au ministère de la Santé et des Services sociaux¹, compte plus de VINGT-CINQ ANS de carrière en vérification interne, dont 23 années au gouvernement du Québec.

Le 4 décembre 2001, un témoignage particulier lui a été rendu. M. Paul-Henri Matte a souligné, à larges traits, ses réalisations :

- membre du Comité consultatif du Conseil du trésor en matière de vérification interne ;
- président de l'Institut des vérificateurs internes - section de Québec ;
- membre très actif du CRVI que ce soit au niveau du conseil d'administration (administrateur, vice-président) ou par sa grande implication au sein des groupes de travail ;
- conférencier lors d'un important colloque conjoint CRVI/IVIQ dont le thème était Risques et contrôles - une dimension à apprivoiser, en janvier 1998.



M. Paul-Henri Matte et M. Viateur Laplante

En novembre dernier, à titre de conférencier invité, lors de la *Remise des permis de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec*, M. Laplante a témoigné de son expérience et de son engagement en tant qu'administrateur agréé, comme directeur de la vérification interne au ministère de l'Éducation.

M. Laplante a remercié le CRVI en adressant un message dont l'essentiel se lit comme suit : « Pour rester en selle, vous devez croire en votre profession. J'invite celles et ceux qui le peuvent et qui le désirent à s'impliquer ... La vitalité de notre profession viendra de vous toutes et tous. Offrez vos services et vous serez reçus à mains ouvertes ».

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive

¹ Au moment de la photographie, M. Viateur Laplante était à l'emploi du ministère de l'Éducation.



Rencontre des responsables **de la vérification interne**

Une des actions prévues du plan d'action 2001 - 2002 consiste à visiter les responsables de la vérification interne et, dans la mesure du possible, s'entretenir avec leur supérieur afin de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis le Comité des responsables de la vérification interne.

C'est dans cette optique que nous avons eu le loisir de rencontrer, en janvier 2002, la Vérificatrice générale du Québec par intérim, Mme Doris Paradis, ainsi que des personnes de son équipe.

Un bel accueil nous était réservé !

Paul-Henri Matte
Président



Dans l'ordre habituel, Mme France Alain, directrice de la direction des services conseils et de l'assurance qualité, M. Gilles Boulianne, responsable de la vérification interne, Mme Doris Paradis, Vérificatrice générale du Québec par intérim, Mme Mishèle Bérubé, directrice exécutive du CRVI et M. Paul-Henri Matte, président du conseil d'administration du CRVI.

Remerciements

Nous profitons de cette publication pour remercier chaleureusement M. Claude Vachon de la Régie des rentes du Québec qui nous a permis, par la prise de photos, d'immortaliser plusieurs de nos activités. Un gros merci et du succès dans vos nouvelles fonctions !

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive

.....

Mouvement au niveau **des responsables de la vérification interne**

Depuis le mois d'octobre 2001

Nous vous souhaitons la bienvenue !

- M. Younes Mihoubi
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
- M. Alain Chassé
Ministère de la Famille et de l'Enfance

Nous vous souhaitons bonne chance dans vos nouvelles organisations !

- M. Viateur Laplante a muté du ministère de l'Éducation au ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- M. Roger Langlois a muté de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

La nouvelle signature

du Comité des responsables de la vérification interne



**COMITÉ DES RESPONSABLES
DE LA VÉRIFICATION INTERNE**

Les petits "i" à l'origine à l'intérieur du centre (qui représentent les vérificateurs internes qui discutent entre eux), prennent plus de place, sortent de leur milieu et démontrent « la valeur ajoutée de la vérification interne dans l'Administration publique ».

Il s'agit d'une continuité : les couleurs utilisées ne s'éloignent pas trop de celles de l'ancienne version, plus vives par contre, elles accentuent le caractère de rajeunissement et le dynamisme.

L'alignement du texte fait ressortir l'abréviation CRVI souvent utilisée pour désigner l'association.

L'ovale rappelle une table de travail, un lieu et le mouvement des gens qui y travaillent.



**COMITÉ DES
RESPONSABLES DE LA
VÉRIFICATION
INTERNE**

La signature a été remodelée selon un des trois axes du *Plan de communication 2001 - 2002* qui consiste à se démarquer par une image renouvelée, dynamique, adaptée aux besoins et contexte actuels. Elle emprunte les symboles de communication déjà existants (la pointe du trophée des Grands Prix du CRVI, les couleurs du Manuel de la pratique professionnelle de la vérification interne dans l'administration publique québécoise...).



Agenda

Le jeudi 14 mars 2002 - 10 h 15 à 16 h 30

Assemblée plénière des membres du CRVI.

Conférencier invité

M. Guy Turcotte, sous-ministre associé à la Gestion de l'identité et des Lois d'accès et de protection, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Place Dupuis

855, rue Ste-Catherine Est, 2^e étage

Montréal, **Salle Dutilly-Lepage**

Le jeudi 21 mars 2002 (toute la journée)

Activité conjointe CRVI/IVIQ

Complémentarité et concertation des fonctions

Planification stratégique - Évaluation de programme - Vérification interne

Hôtel Québec-Inn

7175, boul. Hamel Ouest

Sainte-Foy, **Salles Dauphin et Reine**

Le vendredi 12 avril 2002

Date limite de réception des candidatures,
Grands Prix du CRVI - 2^e édition

Vous devez faire parvenir votre formulaire d'inscription et les annexes, le cas échéant, en quatre copies avant 17 h au secrétariat du CRVI.

Le mardi 4 juin 2002

Assemblée générale annuelle des membres du CRVI.

Endroit et heure à déterminer.

Le mercredi 12 juin 2002

Remise des Grands Prix aux Lauréats - 2^e édition

Pavillon La Laurentienne de l'Université Laval à l'**auditorium Jean-Paul-Tardif**

Les 6, 7 et 8 octobre 2002

Conférence internationale francophone sur l'audit interne et la gestion

Le défi de la performance

Hôtel Hilton Québec

1100, boulevard René-Lévesque Est

Québec

Consultez régulièrement le site Internet du CRVI
www.crvi.gouv.qc.ca

Partenaires

Volume 8 - numéro 1

Éditeur

Paul-Henri Matte

Adjointes à l'édition

Guylaine Blais

Céline Michaud

Photographies

Claude Vachon

*(Régie des rentes du Québec)
et CRVI*

ISSN : 1192-0614

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

**Comité des responsables
de la vérification interne**

Adresse en vigueur

le 1^{er} avril 2002

888, rue Saint-Jean, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : (418) 646-3169

Télécopieur : (418) 644-5281

Courriel : crvi@crvi.gouv.qc.ca

Site Internet :

<http://www.crvi.gouv.qc.ca>